

Professionnels, Partagez votre expérience



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Conseiller-Echanger-Transmettre

Edito



Tout au long de ma carrière professionnelle, l'une de mes préoccupations dans le domaine de l'orientation des élèves, a été de favoriser la liaison entre l'Ecole et l'Entreprise, que ce soit en tant qu'enseignant ou en tant que Chef d'Etablissement.

J'ai ainsi découvert rapidement les Conseillers de l'Enseignement Technique, qui apportaient leur concours à l'élaboration des sujets d'examens, le déroulement des épreuves et la tenue des jurys.

Quelques années plus tard, leur mission a profondément évolué et la section ardennaise de l'AFDET, comme les autres sections de la Région Champagne Ardenne, souhaitent investir davantage les Conseillers de l'Enseignement Technique en amont de l'orientation des élèves des collèges.

Les CET sont les meilleurs défenseurs de l'Entreprise, quelle que soit sa taille et son domaine d'activité. Ils ont la connaissance des qualités et des compétences à mettre en œuvre pour devenir un excellent professionnel et donner envie aux jeunes d'entreprendre avec les meilleures chances de réussite et les sensibiliser à la création d'entreprise qui doit être l'objectif des meilleurs d'entre eux.

Au-delà des branches professionnelles, ils possèdent cette culture d'entreprise qui leur permet d'être les ambassadeurs convaincants et convaincus tant auprès des élèves qu'auprès des enseignants. Ils ont la légitimité pour le faire et sont toujours prêts à répondre aux sollicitations des représentants de l'Institution pour promouvoir leur activité et la richesse de leur expérience.

C'est pourquoi l'AFDET dans les Ardennes et ailleurs, s'appuie sur les CET pour animer ses interventions dans les collèges, les lycées et dans les entreprises.

Le lien entre l'Ecole et l'Entreprise reste primordial pour montrer les capacités d'innovation et la dynamique dont sont capables de faire preuve la plupart des entreprises.

Ce lien doit rester le plus présent et le plus fort possible avec le concours de tous les acteurs de l'Education Nationale et des branches professionnelles.

L'AFDET, association de professionnels du monde de l'Education et du monde de l'Entreprise tient à prendre toute sa part dans cet enjeu important.

Jean Pierre ANDRETTO
Président de l'AFDET Ardennes

N° 7 - Mars 2014

Dans ce numéro :

Edito : Jean Pierre ANDRETTO Président AFDET Ardennes	1
Rencontre Ecole Entreprise Mon Stage en Ligne	2
43 ^e Olympiades des Métiers	3
Infos Diplômes	4
Infos Diplômes	5
Infos Diplômes Infos DEC	6
L'AFDET Champagne Ardenne	7
Pourquoi devenir CET ? Nécrologie	8



Vos contacts

Jean-Yves LEDOUX
Délégué académique aux
formations professionnelles
initiale et continue
03 26 61 20 53
jean-yves.ledoux@ac-reims.fr

Sophie REINERT
Chargée de mission
Relation Ecole Entreprise
03 26 05 20 65 / 06 24 09 13 91
sophie.reinert@ac-reims.fr

Jean-François PAGNON
Ingénieur pour l'Ecole
03 26 61 20 79 / 06 72 79 65 74
jean-francois.pagnon@ac-reims.fr

Vos contacts

Les actions de la Mission Relation Ecole Entreprise



2^{ème} rencontre École Entreprise Développer l'esprit d'entreprendre

Vendredi 11 avril 2014
GIP EFTLV - 17 boulevard de la Paix à Reims

La mission relation école/entreprise, en collaboration avec le GIP EFTLV, organise la 2^{ème} rencontre école/entreprise sur le thème "développer l'esprit d'entreprendre".

Cette journée de formation répond à des actions proposées dans le projet académique 2013-2016 : "définir et communiquer les compétences nécessaires pour développer l'esprit d'entreprendre et organiser des actions de formation de chefs d'établissement et d'enseignants pour structurer et conduire les apprentissages de ces compétences par les élèves".

L'esprit d'entreprendre permet de développer des attitudes entrepreneuriales qui sont nécessaires aussi bien dans la vie professionnelle que personnelle, qui permettent d'aller de l'avant et de ne pas avoir peur de l'erreur. Ces attitudes sont transférables dans la pédagogie de chaque discipline.



Sophie Reinert, Chargée de mission relation école/entreprise



Les OUTILS de l'ONISEP...

Testez l'outil : « mon stage en ligne »



Le portail national des stages en entreprise

rendez-vous sur :

www.monstageenligne.fr

Mon stage en ligne est un outil réalisé par l'ONISEP, en lien avec la direction de l'enseignement scolaire, sur demande du ministère de l'Éducation nationale.

Il a pour but de mettre à disposition des élèves (du CAP au BTS), de leurs enseignants et des entreprises un outil qui facilite la préparation, la gestion et l'exploitation pédagogique des stages en entreprise inscrits dans le cursus scolaire.

Un accès personnalisé est créé à la demande pour les entreprises. Un référent par établissement scolaire créera des comptes pour les enseignants qui en auront besoin.

Bientôt, les comptes élèves seront créés automatiquement à partir des bases académiques.

Mon Stage en Ligne, en termes de d'offre et de demande de stage, contient de nombreuses rubriques utilisables autour de ce thème, que ce soit dans le secondaire, dans le supérieur et dans toutes les structures mettant en place des stages.

Professionnels, déposez vos offres de stage.

Chaque année dans l'académie, ce sont près de 20 000 élèves et étudiants qui réalisent des stages en entreprise.

Pour tout renseignements pratiques, vous pouvez contacter Jean François PAGNON, Ingénieur pour l'Ecole

Mail : jean-francois.pagnon@ac-reims.fr / Tél : 06 72 79 65 74

Pour en savoir plus, consultez le site : www.monstageenligne.fr

Toute l'actualité de la Mission Relation Ecole Entreprise de l'académie de Reims sur :

Les sélections des 43^e Olympiades des Métiers sont lancées !



Les Olympiades des Métiers, WorldSkills Compétition, organisées tous les deux ans depuis 1950, permettent aux meilleurs jeunes professionnels du monde entier de mesurer leur savoir-faire lors de compétitions régionale, nationale et internationale. Une seule condition, avoir moins de 23 ans au moment du concours international.

**En Champagne-Ardenne, les sélections auront lieu du
14 mars au 17 mai 2014.**

**22 métiers représentés répartis en 6 pôles
(Bâtiment et travaux publics, alimentation, maintenance, industrie, automobile et végétal)
et 129 candidats-es participent aux épreuves régionales**

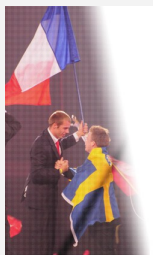
Découvrez 22 métiers en compétition !



tournage peinture menuiserie décoration
installation électrique manutention et parcs et jardins
plomberie chauffage plâtrerie et construction sèches
carrelage maçonnerie maintenance des matériels travaux publics charpente
confiserie mécanique véhicule industriel chaudronnerie
pâtisserie jardinier bardage constructeurs de routes et canalisations
couverture service en salle technologie automobile
cuisine métallerie contrôle industriel
serrurerie paysagiste taille de pierre



Pour les sélections régionales, la Champagne-Ardenne s'appuie sur les établissements d'enseignement et de formation professionnelle volontaires pour accueillir les épreuves, supervisées par des jurys de professionnels et d'enseignants bénévoles. Le ou la meilleur-e candidat-e sélectionné-ée de chaque métier défendra les couleurs de la région lors des Finales Nationales, à Strasbourg du 28 au 31 janvier 2015.



Lors de la compétition internationale des 42^e Olympiades des Métiers, à Leipzig en Allemagne, la France s'est distinguée avec 8 médailles dont trois obtenues par les 3 jeunes champardennais en compétition :

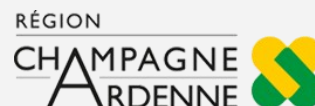
- Kelly LHOSTE, médaille d'or en peinture/décoration
- Fabien GAUGAIN et Victor DENEUFCHATEL, médaillons d'excellence respectivement en installation électrique et en maçonnerie.

Venez nombreux encourager les jeunes champardennais engagés en 2014 dans ce challenge où passion du métier et talent professionnel sont en jeu

Retrouvez toutes informations en cliquant sur : [Plus d'infos sur le site](#)



Contact : GIP ARIFOR
Emilie ARNOULET, correspondante régionale Olympiades des Métiers
Téléphone : 06 87 71 62 98
Email : earnoulet@arifor.fr



Infos diplômes : BTS Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie



Le BTS Esthétique-cosmétique a été rénové et devient le BTS Métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie.

Par Sabine CAROTTI, IA-IPR Sciences Médico-Sociales et Biotechnologies option santé-environnement.

Le titulaire du BTS métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie est hautement qualifié dans les domaines de la cosmétique, de l'esthétique et de la parfumerie. Il a à la fois une connaissance approfondie du produit cosmétique et de sa commercialisation sous les aspects tant scientifiques, réglementaires, économiques et techniques et qu'une bonne maîtrise des techniques esthétiques.

Description : Selon l'option choisie (option management, option formation marques et option cosmétologie), le titulaire du BTS se spécialise dans un secteur d'activités.

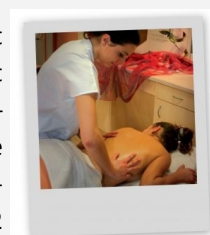
Option Management : elle permet l'acquisition des compétences de management de l'entité commerciale, des équipes et de la mise en valeur de l'offre des produits et des services. Le futur professionnel gèrera et assurera le développement de l'entreprise.



Option Formation-marque(s) : elle vise à développer les compétences en lien avec la promotion d'une marque en France et à l'international. Le futur professionnel est formé aux techniques d'animation et de formation, à la gestion commerciale dans le respect de l'image de la marque.

Option Cosmétologie : Cette option développe l'expertise scientifique et technologique. Le titulaire du BTS réalise des études techniques, met en œuvre des techniques de fabrication, de contrôle et étudie l'efficacité d'un produit d'une technique. Il réalise des analyses sensorielles.

Contenu de la formation : La formation sur deux ans comprend un cursus commun en première année et trois options en seconde année. Le cursus commun construit autour des enseignements de conception et mise en œuvre de techniques esthétiques, de sciences appliquées (physique-chimie, biologie, cosmétologie), de communication professionnelle y compris en langue étrangère, de culture économique appliquée au secteur et contexte professionnels. En 2^e année l'étudiant se spécialise dans un domaine d'activités selon l'option choisie. A cela s'ajoute deux périodes de stage en entreprise d'une durée globale de 11 à 12 semaines. **Il est possible d'effectuer la formation en alternance.**

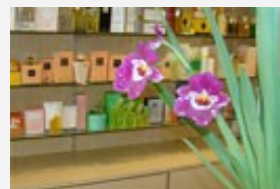


Débouchés et poursuite d'études : Le titulaire du BTS métiers de l'esthétique, de la cosmétique, parfumerie peut postuler selon l'option choisie à des **emplois de responsable** de centre de beauté, de spa, d'entreprise de distribution mais aussi aux **emplois des secteurs de la vente et du conseil** aux distributeurs : conseiller expert, formateur, animateur-formateur, marchandiseur, technico-commercial, et enfin aux emplois en lien avec la recherche et développement des entreprises de fabrication des produits cosmétiques et de matériels professionnels : assistant chef de produit, technicien en bio métrologie et analyse sensorielle ou encore technicien en recherche et de développement. Il travaille dans des structures variées : institut, spa, centre de bien-être, entreprise de distribution (ex : parfumerie), entreprise de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels ou encore entreprise chargée d'évaluation cosmétique.

Ce technicien supérieur peut avoir accès aux licences professionnelles du champ de la cosmétologie.

Pour connaître la liste des établissements dispensant cette formation : [Liste établissements](#)

Pour plus d'informations sur ce BTS, cliquez sur : [Plus d'infos](#)



Infos diplômes : Présentation du BTS Maintenance des Systèmes



Par Bertrand LEMAITRE, Inspecteur Education Nationale - STI

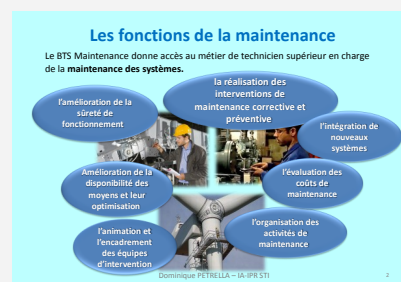
Le BTS Maintenance Industrielle est rénové et devient le BTS Maintenance des Systèmes (applicable à la rentrée 2014)

Un BTS qui s'ouvre sur de nouveaux domaines techniques en proposant une formation transversale à la maintenance :

- Maintenance des systèmes de production
- Maintenance des systèmes énergétiques et fluidiques
- Maintenance des systèmes éoliens

Le cadre général de la rénovation :

- S'appuyer fortement sur le référentiel du BTS M.I. existant ;
- Agréger la maintenance des systèmes énergétiques à ce diplôme ;
- Ouvrir le diplôme à la maintenance des systèmes éoliens ;
- Une architecture de formation et de certification la plus commune possible pour les 3 spécialités techniques.
- Favoriser la mutation et l'évolution professionnelle dans le métier de la maintenance.



Retrouvez toutes les informations sur ce diplôme en cliquant sur : [Plus d'infos](#)

Infos diplômes : Présentation du BTS Systèmes Numériques (SN)



A compter de la rentrée 2014, les BTS IRIS et SE sont rénovés.

Le BTS Systèmes Numériques est créé avec une première année commune et deux options en seconde année :

- * IR Informatique et Réseaux,
- * EC Electronique et Communication.

Le **Technicien Supérieur** en Systèmes Numériques (Informatique et Réseaux) développe et exploite des applications et des systèmes informatiques organisés ou non en réseau(x), destinés aux procédés de productions de biens d'équipement et de services techniques. Il est ainsi au cœur d'une révolution technologique où la **communication** et les **services techniques** prennent de plus en plus d'importance.

Les **domaines d'activités des TS IRIS et TS SN (IR)** sont aussi divers que :

- * Les réseaux et leur sécurité,
- * Les systèmes embarqués,
- * Le cloud computing,
- * La programmation des systèmes.

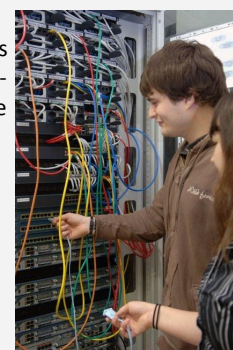
Les **fonctions des TS SN (IR)** sont variées et évolutives :

- * Le développement de systèmes informatiques, tant pour la partie matérielle que logicielle, la demande croissante de logiciels réutilisables favorisant l'utilisation de langages «orientés objet»
- * L'exploitation de systèmes informatiques en réseaux
- * La maintenance, à distance ou non, et l'assistance technique aux utilisateurs
- * Le commercial, etc..

Niveaux requis : Le BTS Systèmes Numériques s'adresse plus particulièrement aux titulaires du Bac pro SEN (Systèmes Électroniques Numériques), Bac S et du Bac STI2D.

Par Bertrand LEMAITRE, Inspecteur Education Nationale - STI

Retrouvez toutes les informations sur ce diplôme en cliquant sur : [Plus d'infos](#)



Infos diplômes : « CAP Agent de propreté et d'hygiène »



A la rentrée de septembre 2014 : Ouverture du CAP Agent de propreté et d'hygiène

Par Patricia Delozanne, Inspectrice Education Nationale
Sciences biologiques Sciences sociales appliquées.

Le CAP Agent de propreté et d'hygiène remplacera à la rentrée de septembre 2014, le CAP Maintenance et hygiène des locaux.

Le titulaire du CAP Agent de propreté et d'hygiène est un professionnel qualifié qui exerce des opérations de propreté et d'hygiène des locaux et des équipements :

- * pour les entreprises de propreté,
- * pour les services techniques des structures collectives publiques notamment comme agent de service hospitalier ou privées.

Par ces activités, il contribue, dans le respect des règles du savoir-être :

- * à l'hygiène des lieux et au confort des personnes dans leurs activités de travail, de loisirs...,
- * au confort des patients dans les établissements de soins et médico-sociaux,
- * à la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, cosmétiques....



La dénomination de l'emploi occupé varie selon les profils de poste définis par les employeurs.

Le titulaire du CAP Agent de propreté et d'hygiène peut poursuivre sa formation par un baccalauréat professionnel Hygiène propreté stérilisation.

Le CAP Agent de propreté et d'hygiène se prépare en 2 ans en sortant de 3^{ème} au LP Armand Malaise à Charleville-Mézières



Pour plus d'informations, cliquez sur :
[Plus d'infos](#)



Ouverture du baccalauréat professionnel Hygiène propreté stérilisation à la rentrée de septembre 2014 au LP Europe à Reims
Ce diplôme se prépare en 3 ans en sortant de 3^{ème}, ou en 2 ans pour les titulaires d'un CAP de la filière

Infos Division Examens et Concours : par Julien Klipfel, Chef de Bureau



Des dates à retenir...

Dans le cadre de l'organisation des diplômes professionnels du second degré (CAP, BEP, Baccalauréat Professionnel, Mention Complémentaire et Brevet Professionnel) un certain nombre de dates sont d'ores et déjà communicables .

Tout d'abord concernant le passage des épreuves ; les épreuves écrites se dérouleront pour les diplômes de niveau V du 11 au 13 juin 2014, pour le Baccalauréat Professionnel du 16 au 20 juin 2014 et pour les Brevets Professionnels à partir du 21 mai 2014. Les épreuves pratiques pour tous les examens professionnels se tiendront majoritairement avant le 6 juin 2014.

Concernant les corrections des épreuves écrites, les copies des domaines généraux de niveau V se corrigeront du 23 au 26 juin 2014, celles du baccalauréat professionnel du 27 juin au 30 juin 2014 Les copies des épreuves écrites du domaine professionnel seront corrigées pour l'ensemble des examens les 26 et 27 juin 2014

Enfin, concernant les résultats des examens ; les délibérations pour tous les examens professionnels se tiendront le 3 juillet 2014 avec la publication le 4 juillet 2014. Pour le baccalauréat professionnel, l'oral de contrôle se déroulera le 7 juillet 2014, la seconde délibération le 9 juillet 2014 ainsi que les résultats du second groupe.

Concernant les VAE, les entretiens auront lieu du 14 avril au 30 mai 2014.

Les professionnels concernés par ces différentes étapes seront convoqués par la Division des Examens et Concours environ trois semaines avant l'épreuve ou la délibération en question.

Les CET, en tant que président de jury des examens de niveau V, seront pleinement associés à ces démarches.

Pour la gestion des examens professionnels, contactez le bureau DEC-2 dirigé par M. Julien Klipfel.

Les services de la division sont joignables par mél (ce.dec2@ac-reims.fr) ou par téléphone pour répondre à toutes vos questions.



L'AFDET EN RÉGION

Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique

AFDET : Créée en 1902, reconnue d'utilité publique en 1936 ; ONG auprès des Nations Unies. Agréée par le ministère de l'éducation nationale au titre d'association éducative complémentaire à l'enseignement public.

Ses objectifs :

PROMOUVOIR une image positive des formations technologiques et professionnelles comme voie d'excellence.

FACILITER une orientation réussie et l'insertion professionnelle.

FAVORISER des partenariats efficaces entre l'école et l'entreprise.

CONTRIBUER à l'évolution des enseignements technologiques et professionnels au regard des mutations technologiques économiques et sociétales.

ŒUVRER pour une conception des enseignements technologiques et professionnels dans une logique de formation tout au long de la vie.

ENCOURAGER un projet ambitieux pour la formation continue des adultes.

AFFIRMER la valeur culturelle des enseignements.

SOUTENIR la culture technologique comme composante de la culture générale.

AIDER les formations technologiques et professionnelle à s'inscrire dans une perspective européenne et à s'ouvrir à l'international.

Son organisation :

- * L'AFDET est une organisation territoriale,
- * Présente à l'échelon régional (Délégation Régionale),
- * Présente dans les départements (Sections Départementales),
- * Présente pour des actions dans les bassins de vie.

Sa délégation en Champagne Ardenne :

- * Délégué régional : Pascal **LANDREAT** (Aube).
- * Vice-présidente : Marie-Françoise **BRUNEAU** (Marne).
- * Vice-président : Jean-Pierre **ANDRETTO** (Ardennes).
- * Président d'Honneur : Gérard **VAUCOULEUR** (Marne).
- * Trésorier : Denis **GUILLAIN** (Ardennes).
- * Secrétaire : A déterminer



La délégation régionale Champagne Ardenne

Ses organisations départementales :

- * **Ardennes** Président : Jean-Pierre ANDRETTO, Trésorier : Denis GUILLAIN, Secrétaire : Laurence DROMZEE.
- * **Aube** Président : Pascal LANDREAT, Trésorier : Jean Claude PROST, Secrétaire : Jean Paul GUILLOT.
- * **Marne** Présidente : Marie-Françoise BRUNEAU, Trésorier : Jacques LACORRE, secrétaire : Renée HASEL.
- * **Haute Marne** : en cours de constitution, actuellement sous organisation Aube.

Ses actions régionales : Opération « Parlez nous de vos métiers », réunion annuelle des CET, co-animateur du Colloque régional Ecole Entreprise, réalisation de fiches pour le programme académique d'actions Ecole entreprise, participation à la semaine école/entreprise, participation à la semaine de l'Industrie, action « 1 collège /1 CET », participation à la création d'une « boîte à outils » pour les CET, opération « Je filme le métier qui me plait ».

Contacts :

Ardennes : jean-pierre.andretto@orange.fr

Aube : plandreat@wanadoo.fr

Marne : marie-francoise.bruneau@orange.fr

Pourquoi devenir CET...



Muller Christine
6 rue de l'écu 51100 Reims
0326 240 948

Christine MULLER, CET depuis le 1 février 2014

Coiffeuse à Reims (51). CPC n°19 Coiffure, esthétique et services connexes

Mon parcours de formation :

J'ai débuté ma formation professionnelle à l'âge de 15 ans par un apprentissage selon le "dispositif d'initiation aux métiers en alternance" (Dima) au sein d'une entreprise ardennaise et du CFA de Laon. Ce type de formation permet à un jeune de commencer une activité de type professionnel tout en demeurant sous statut scolaire. Après cette première année, j'effectue trois ans au sein d'une entreprise rémoise qui me conduisent à l'obtention du CAP. Souhaitant parfaire cette formation, je ne néglige pas mes efforts et j'obtiens deux ans plus tard un brevet professionnel. Pour ces deux diplômes, je fréquente les CFA de Laon, Charleville Mézières et Chalons en Champagne.

Après quelques années passées dans différents salon rémois, me permettant ainsi d'effectuer plusieurs stages de perfectionnement dans différentes spécialités (colorations, mèches, coupes), je passe avec succès le brevet de maîtrise. Pendant la même période, j'exerce comme technicienne pour une marque où je forme de nombreux coiffeurs champardennais. Suite à mes différentes formations et mon expérience professionnelle, je pars pour l'Australie où je travaille pendant une année pour une franchise française puis je rentre en France et ne souhaitant pas en rester là, je suis une formation de maquilleuse chez make up for ever à Paris.

Après toutes ces compétences acquises au fil des années, je décide enfin de créer mon propre salon. Depuis cette création, et pour parfaire ma formation, je participe toujours à de nombreux stages. De plus, je prépare des mannequins pour des shootings photos, participe et organise des défilés.

Pourquoi devenir Conseiller de l'Enseignement Technologique ?

Je souhaite avoir une expérience différente que celle de jury, comprendre pourquoi aujourd'hui les jeunes arrivent dans ce métier sans être vraiment motivé, aider les jeunes à choisir une bonne orientation où ils trouveront beaucoup de plaisir dans leur longue carrière professionnelle, partager mon expérience avec les enseignants, devenir une experte auprès des établissements scolaires, être une interlocutrice privilégiée pour les établissements en charge de la formation technologique et professionnelle, participer à différentes actions école/entreprise en fonction de mon emploi du temps.

Mes motivations :

Depuis l'ouverture de mon salon, j'accueille de nombreux jeunes en stage ou en apprentissage et parfois des coiffeuses. Je constate le plus souvent un manque de compétences. Forte de ce constat, je souhaite les accompagner, les former, leur faire partager mes connaissances, leur susciter l'innovation, et enfin leur faire atteindre la satisfaction du client qui reste notre objectif premier.

Mon projet personnel :

Pour conclure, mon vœu le plus cher serait dans un futur proche d'enseigner ou de créer une école privée de coiffure.

Vous souhaitez partager votre expérience avec le monde de l'éducation :
Contact : Jean-François PAGNON, Ingénieur pour l'Ecole

Michel VERNEY n'est plus



Michel Verney nous a quitté à la suite d'un longue maladie.

Monsieur Verney était directeur d'une société de conseil en sécurité des personnes et des biens. Auparavant, il exerçait les fonctions de Commandant de police fonctionnel, chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme au sein de la Police judiciaire.

Monsieur Verney était très actif dans sa mission de Conseiller de l'Enseignement Technologique. Il participait régulièrement aux actions de découverte professionnelle « Parlez nous de vos métiers ».

Ci contre, lors d'une de ces actions au sein des établissements Fossier de Reims en présence des élèves des collèges Joliot Curie et Colbert de Reims.

Les membres de l'AFDET se joignent aux instances académiques pour présenter à la famille leur sincères condoléances.